

# ROTHERENS

Bulletin municipal n°14 Juillet 2019



**BIENVENUE**

Au nom de M. le Maire et du Conseil Municipal , nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune:

M. et Mme Goubioud,

M et Mme Beranger,

M et Mme Hoareau,

M.Chassigneux ,

Mme Basto ,

M. Dos Santos

Mme Roger.

## Dénomination des rues de la communes

En 2014 , afin de faciliter les interventions éventuelles des services de secours, la distribution du courrier et des colis, nous avons procédé à la numérotation des habitations.

A ce jour, nous sommes toujours en possession de quelques plaques. Vous pouvez les récupérer gratuitement aux heures d'ouverture de la mairie.



## « le mot du Maire »

### Cavagnottes, Cavagnots

Dans ce nouveau numéro de Juillet, vous trouverez toutes les informations utiles pour le bien vivre ensemble.

La vie à la campagne présente parfois des inconvénients difficiles à gérer. Depuis quelques temps, une nouvelle activité est apparue dans notre commune. Je ne peux que souscrire à cette création d'entreprise mais quelle que soit l'activité : artisanale, commerciale ou industrielle, elle ne doit pas causer de nuisances pour les riverains.

Les Services de la Direction Départementale des Territoires (Préfecture) nous ont informés que la commune était située en zone 1 (pour présence du loup). Je comprends que l'éleveur doive protéger son troupeau mais pas au détriment des habitants.

Qu'importe l'activité, je placerai toujours en priorité le bien être de mes concitoyens. Les nuits actuellement sont chaudes, vous l'avez constaté, nous dormons les fenêtres ouvertes et il est difficile de dormir..

J'espère qu'avec un peu de bon sens et de bonne volonté, le problème se réglera.

Autre préoccupation : la rentrée scolaire 2019-2020.

En effet, les effectifs passent de 155 élèves à 145 élèves, ce qui a pour conséquence une réflexion pour le maintien des emplois et pour une nouvelle organisation, tant pour le périscolaire, que la cantine ou la garderie.L

a répartition se fait toujours en 6 classes dont une maternelle petite section et une maternelle moyenne et grande section.

Des questions se posent depuis la fusion de la commune d'Etable, membre du SIVU scolaire, et de la Rochette. Pour l'instant aucune réponse concrète quant à la participation de la nouvelle commune Val Gelon la Rochette au SIVU.

La rentrée scolaire 2020-2021 verra la suppression du transport du midi, autre difficulté à prendre en compte.

Le Conseil Municipal et moi même, vous souhaitons un excellent été.

Votre maire, Michel Symanzik



# BUDGET

## Exécution budgétaire 2018

Les réalisations en dépenses de fonctionnement sont nettement inférieures aux prévisions et celles des recettes supérieures, puisque cette section dégage en fin d'exercice un solde positif de **336 339,26 €**.

En ce qui concerne l'investissement, les plus grosses opérations ont porté sur :

- la 3<sup>ème</sup> tranche des travaux d'enfouissement de la Route des Prés-Communaux pour un montant de 93 928,11 € ;
- l'achat et l'installation d'un abribus aux Sources du Gelon pour un montant total de 4 476 € ;
- la réfection du Chemin des Fugains pour 4 654,80 € ;
- L'installation de glissières de sécurité pour 6 573,60 € ;
- La fin des travaux du Vieux Chemin pour 4 132,80 €...



Au terme de l'exercice 2018, les dépenses d'investissement se sont élevées à 142 280,19 € dont 11 547,22 € de remboursement du capital des emprunts.

Les recettes, quant à elles, ont représenté la somme de 96 810,82 €.

En tenant compte du résultat antérieur, le solde de la section d'investissement est déficitaire de **38 973,39 €**, soit un total global excédentaire de **297 365,87 €**.

## Les prévisions budgétaires pour l'année 2019

Les opérations réelles de la section de fonctionnement ne connaissent guère de modifications par rapport aux années précédentes, cette section s'équilibre en dépenses et en recettes à 409 621 €.

Les plus grosses opérations d'investissement prévues sont :

Travaux de bâtiments	10 000€
Aménagement Centre bourg	62 760€
Installation ERN thermique	29 000€
Aménagement bâtiment communal	58 000€
Enfouissement réseaux secs	75 119€
Enfouissement réseaux Route des vergers	29 000€
Acquisition matériel divers	34 000€
Aménagement terrains	28 000€
Réfection toiture bât. Com.	68 000€

**Cette section s'équilibre à 376.399€**



## Récapitulatif des taxes communales

	Taux d'imposition communaux 2017	Taux d'imposition communaux 2018	Taux d'imposition Communaux 2019	Produits à taux 2018	Produits à taux 2019
Taxe d'habitation	7,45%	7,45%	7,45%	32 877	34 881
Taxe foncière bâti	<b>21,04%</b>	<b>19,04%</b>	<b>18,50%</b>	84 309	85 340
Taxe foncière non bâti	111,17%	111,17%	111,17%	3 891	4 002

Vous pouvez constater que les produits augmentent malgré la baisse du taux de la T.F.B. pratiquée au niveau communal.

A noter que les bases calculées au niveau national, augmentent automatiquement chaque année.

### A titre de comparaison :

	Bases d'imposition effectives 2018	Bases d'imposition prévisionnelles 2019
Taxe d'habitation	455 087	468 200
Taxe foncière bâti	442 874	461 300
Taxe foncière non bâti	3 579	3 600



# NUISANCES SONORES

## Bruits de voisinages - bruits de comportements

Les nuisances sonores représentent une préoccupation majeure et quotidienne de la vie des citoyens . Nous constatons une forte augmentation des plaintes pour des bruits de voisinage liés aux comportements (abolements, engins motorisés, outils de bricolage et de jardinage en dehors des horaires autorisés...) Ces comportements affectent de manière quasi permanente la tranquillité des habitants du village.

Avant d'entreprendre une activité sonore pensez aux oreilles et aux nerfs de vos voisins.

Il serait possible d'éviter ces désagréments si chacun d'entre nous avait un peu de respect pour son voisin.

- Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Ces quelques règles de vie sont les bases d'un bon voisinage, mais rien ne remplace le dialogue.



## Ce que dit la loi...

L'article R1334631 précise qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ». Un seul critère suffit à définir un trouble du voisinage. C'est selon : son intensité, sa répétition ou bien sa durée.



## Sortons les araignées de l'ombre !!

### Une enquête participative du CEN Savoie

Les araignées sont un patrimoine naturel injustement mal aimé et méconnu ...

Le CEN Savoie a commencé à les « faire sortir de l'ombre » en élaborant le catalogue illustré des 600 espèces actuellement recensées en Savoie :

<https://www.biodiversite-savoie.org/ressources/documents/catalogue-araignees-savoie>

Pour progresser, votre contribution serait précieuse : à la maison, au jardin, en montagne, ouvrez les yeux et photographiez les araignées que vous rencontrerez !

En mentionnant commune, lieu-dit et altitude, votre observation peut devenir une donnée à part entière dans la base départementale. Beaucoup d'espèces ne sont pas déterminables sur photo, mais une réponse vous sera toujours apportée ; écrivez-nous à cette adresse :

**araignees@cen-savoie.org**



Si vous connaissez l'espèce, vous pouvez saisir votre observation sur Faune-Savoie : <https://www.faune-savoie.org/>



*Alors ouvrez l'œil, sortez l'appareil photo ...  
... et merci pour votre contribution !*



# VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE

## Urgent à vos notes

L'association du sou des écoles des tours de Montmayeur, recherche des bénévoles, pour la rentrée 2019.

Celle-ci a pour but de récolter des fonds pour aider les enseignants à organiser des sorties scolaires ou des actions culturelles pour les enfants .

Votre aide, qu'elle soit régulière ou ponctuelle, sera toujours la bienvenue!

Faites vous connaître auprès de l'association, ou de la mairie.



## Recherche chauffeurs et accompagnateurs

### bénévoles pour le déplacement des personnes de plus de 65 ans

Le CCAS de la Rochette met à disposition du DACS (Déplacement Associatif de la Combe de Savoie) un véhicule tous les après-midis de la semaine. Ce véhicule a pour vocation de répondre à la demande des personnes âgées de plus de 65 ans du Val Gelon qui souhaitent se rendre à un rendez-vous médical, à une administration... moyennant une participation financière modique.

Afin que ce nouveau service puisse se mettre en place, il convient de trouver un certain nombre de chauffeurs et accompagnateurs bénévoles. Ces personnes pourront ne s'engager que sur une demi-journée par semaine ou tous les 15 jours, voire même par mois.

Le planning est fait chaque fin de mois pour le mois suivant en fonction des disponibilités des bénévoles. La voiture, une Kangoo électrique 5 places, sera à retirer à la Résidence Autonomie « les Chamois »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à

**Mme Thibault DACS 06.45.93.51.57**

#### Le club d' Arvicyclo

Organise sa traditionnelle

#### Cyclo

« Les clochers du Val Gelon »

**Samedi 07 septembre**



#### L'asso des cavagnots

Organise son traditionnel repas place de la Mairie

**dimanche 15 septembre**



#### Club athlétique Pontcharra

Organise sa course pédestre des 10 km et du tour du Val Gelon

**dimanche 8 septembre**



Retrouvez nous sur le site internet : [Rotherens.fr](http://Rotherens.fr)

#### Horaires secrétariat de mairie

Lundi de 14h à 19h Mercredi de 14h à 18h

Vendredi de 9h à 12h

Permanences du Maire et des adjoints

Lundi de 17h à 19h/ Mercredi de 17h à 18h

Tél. 04 79 25 78 07

URGENCES WEEK-END tél : 06.30.92.62.96

Email : [mairie-rotherens@orange.fr](mailto:mairie-rotherens@orange.fr)

**A NOTER La Mairie sera fermée du 5 au 23 Août**

#### Communauté de Communes Cœur de Savoie

Place Albert Serraz—BP 40020

73801 Montmélian

Tél. 04 79 84 36 27

E-mail : [secretariat@cc.coeurdesavoie.fr](mailto:secretariat@cc.coeurdesavoie.fr)

CIAS : 04 79 36 40 51

Crèche Pomme de reinette : 04 79 72 84 74

Tom pouce : 04.79.65.68.97

# TRAVAUX REALISES DEPUIS 2014

## TRAVAUX REALISES

- **Enfouissement des réseaux secs:** Réseau électrique, Téléphone -Internet, Eclairage public sur les 2ème et 3ème tranches de la Route des Prés Communaux. Pose d'enrobé sur la totalité. Notre route communale bénéficie donc de ce type de revêtement sur toute sa longueur.
- **Mise en sécurité** de l'arrêt de car scolaire route sous la roche avec plateau surélevé et abri bus.
- **Mise en sécurité** de l'arrêt de car scolaire route des cavagnes (Cote Rouland), plateau surélevé et pose d'un abri bus ayant nécessité l'achat d'une parcelle de terrain.
- **Mise aux normes** des établissements publics pour les ERP (établissements recevant du public) concernant l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- **Pose de revêtement** bi-couche chemin des Fugains.
- **Finalisation de la numérotation** et de la dénomination des rues.
- **Pose de glissières de sécurité** route des Prés Communaux et route des Vergers.

## TRAVAUX PREVUS EN 2019

- **Enfouissement des réseaux secs**, Réseau électrique, Téléphone -Internet, Eclairage public, route Sous la Roche. La commune de Rotherens a enfoui la quasi-totalité de ses réseaux, il ne reste plus en aérien que le réseau téléphonique route des vergers dont le projet est à l'étude.
- **Rénovation énergétique** des salles communales, pose de doubles fenêtres et volets électriques. Pose de volets solaires sur l'appartement communal.
- **Réfection de la toiture** et démolition de la cheminée.
- **Pose d'isolant** au dessus de l'appartement.

## TAXES FONCIERES:

Les emprunts de la commune concernant les travaux d'assainissement sont terminés.

Cela nous a permis de faire bénéficier les contribuables de Rotherens d'une baisse de 2 % et 0,5% en 2018 et 2019.

Cette baisse vise à compenser la mise en place d'une nouvelle taxe nationale (GEMAPI : prévention des inondations, entretien des cours d'eau) prélevée par Cœur de Savoie.







# Le brûlage à l'air libre des déchets verts, c'est interdit !



# Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !



Article 84 du « règlement sanitaire départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 9 août 1978. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011. Chaque département de la région dispose également d'arrêtés préfectoraux spécifiques sur le sujet.

La combustion à l'air libre de végétaux est une activité fortement émettrice de polluants : particules, hydrocarbures polycycliques, dioxine et furane. Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle engendre, cette activité contribue donc à la dégradation de la qualité de l'air et génère des conséquences sanitaires pouvant s'avérer graves, avec une sensibilité accrue dans les zones urbaines et périurbaines mais aussi dans les vallées de montagne et en période de pics de pollution.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.



Particuliers, professionnels et agriculteurs sont concernés par cette pratique.



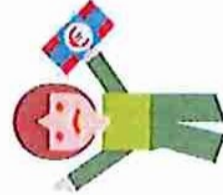
## DÉCHETS VISÉS



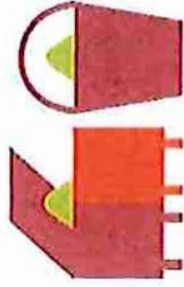
Tontes de pelouses, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres végétaux issus des parcs et jardins.

## SANCTION

En cas de non-respect d'un RSD, une contravention de **450 €** peut-être appliquée pour un particulier (article 131-13 du code pénal).



## LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL



Tonte de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement de qualité pour vos plantes.

Certaines collectivités de la région mettent à disposition des composteurs. Renseignez-vous !

## LE BROYAGE ET LE PAILLAGE



Petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes. Astuce : la tonte mulching, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.

Certaines collectivités de la région proposent des aires de broyage, des locations de broyeurs ou des prestations de broyage à domicile.

## LA DÉCHETTERIE



Les habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ont accès à plus de 580 déchetteries réparties sur toute la région. Ainsi, 99% de la population est desservie. Vous pouvez y déposer vos déchets verts : ils seront valorisés.



Source : [www.sinoe.org](http://www.sinoe.org)



## DES AIDES INTERCOMMUNALES POUR VOS TRAVAUX\*

### VOLET 1 : EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

Les travaux d'amélioration de l'enveloppe de mon logement doivent :

- répondre aux exigences du crédit d'impôt transition énergétique
- intervenir sur une résidence principale

La Communauté de communes pourra accorder une aide correspondant à **10% des dépenses éligibles, plafonnée à 1600€.**

( Les dépenses éligibles sont plafonnées à 16 000 € et fractionnables sur 3 ans. )

### VOLET 2 : INSTALLATION D'ÉQUIPEMENTS À ÉNERGIE RENOUVELABLE

ENR	Exigences d'efficacité	Aide CC Coeur de Savoie
Chauffe-eau solaire individuel	Certifié CSTBAT ou Solar-keymark	500 €
Système solaire combiné	NF EN 303.5 et Label Flamme verte 6 étoiles ou équivalent, et avoir des émissions de particules inférieures à 50 mg/Nm3	1 000 €
Chaudière granulé bois	NF EN 303.5 et Label Flamme verte 6 étoiles ou équivalent, et avoir des émissions de particules inférieures à 50 mg/Nm3	800 €
Appareils indépendants bois énergie	Label Flamme verte 6 étoiles ou équivalent, et avoir des émissions de particules inférieures à 50 mg/Nm3	400 € (pas de différenciation bûche et granulé)

Toutes ces aides sont cumulables avec celles mises en place par le Département ou certaines communes ainsi qu'avec le crédit d'im-pôts

\* Aucune aide ne pourra être attribuée après travaux sans contact préalable avec la Communauté de communes.



**CONTACTEZ-NOUS !**

**Plateforme de rénovation  
Coeur de Savoie**

04 79 75 32 15 - 06 35 07 67 57

renovation.habitat@cc.coeurdesavoie.fr

www.coeurdesavoie.fr



# J'éco rénove

## en Coeur de Savoie

La Communauté de communes s'engage à vos côtés  
et vous propose un accompagnement personnalisé

